

CC15800A

Certificat de compétences Assistant·e aux projets et parcours de vie

Dans un contexte très évolutif, ce certificat de compétences a été créé pour former de manière souple et personnalisée les professionnel·le·s à la transformation de l'offre sociale et médico-sociale en vue d'une société de plus en plus inclusive. En partenariat avec Nexem.

Objectifs de la formation

Cette formation répond à un besoin de certification soutenant l'apprentissage d'un nouveau métier amené à se développer dans un avenir proche : l'assistant·e aux projets et parcours de vie (APPV). Ce métier consiste à être en appui à la maîtrise d'ouvrage du projet des familles / aidant·e·s et des intéressé·e·s.

Le certificat permet :

- De connaître et maîtriser les outils et dispositifs requis pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets et parcours de vie,
- De relier et intégrer les compétences, les connaissances et la maîtrise de l'environnement du métier d'APPV,
- De développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteur·ice·s impliqué·e·s dans un projet, y compris les personnes handicapées ou vulnérables,
- De favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées,
- De maîtriser des concepts, méthodes, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et de parcours de vie.

🗨️ Mettre les personnes en capacité de dire "Je" 🗨️

« La certification amène les acteurs de la formation à penser les personnes comme des maîtres d'usage et d'oeuvre dans leur propre projet. Elle permet l'appropriation des concepts relatifs au champ de l'accessibilité et rend possible leur opérationnalisation en situation professionnelle. La formation se pense comme un activateur de droit prenant en compte l'agir des personnes et la capacité des structures »

Pr. Serge EBERSOLD

Public

Ce certificat s'adresse aux professionnel·le·s œuvrant en tant qu'assistant·e aux projets et parcours de vie (APPV) ou aux personnes désireuses de travailler en tant qu'APPV.

Prérequis

Les candidat·e·s doivent disposer d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié·e ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc.

Programme du certificat

Il s'agit de former des professionnel·le·s capables d'agir en tant que personnes ressources auprès des familles / aidant·e·s et des intéressé·e·s pour accompagner la formulation et la mise en œuvre de leur projet de vie et, plus généralement, exercer leurs droits.

Les unités d'enseignement

- Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté
- Assistance à projets de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels
- Assistance à projet et parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies
- Ingénierie de l'accessibilité

Modalités de validation

Contrôle continu (dossiers à rendre).

Les + de la formation

- Inscrire des composantes théoriques, méthodologiques et pratiques d'un projet aux contingences organisationnelles fonctionnelles et identitaires inhérentes à la réalité d'un terrain,
- Il doit permettre aux stagiaires d'être confrontés à une réalité de terrain, d'élaborer leur projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage à partir d'observations effectuées in situ.

Dans le même domaine

Licence professionnelle – Chef·fe de projet handicap et emploi

Stage de formation court

- Relation d'aide et qualité de vie



La Certification Qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- BILANS DE COMPETENCES
- LES ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- LES ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Modalités de la formation

Formation en présentiel

Durée

151 heures

Lieu d'enseignement

Paris

Dates

Du 5 octobre 2022 au 12 mai 2023

24 jours

Tarifs

3 600 € net de taxe

Équipe pédagogique

Responsable du diplôme :

Serge EBERSOLD, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Accessibilité

Nos partenaires



mais aussi ...

- Acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social
- L'agence régionale de santé (ARS)

www.cnam-entreprises.fr

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

Renseignements & inscriptions

sur notre site internet

par email : entreprises@lecnam.net

ou par téléphone au

01 58 80 89 72

(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h)